

ATTESTATION D'HEBERGEMENT POUR UNE PERSONNE INCARCÉRÉE

Je, soussigné (e)

M'engage sur l'honneur à héberger pendant la
durée de sa permission

Détenu(e) à la Maison d'arrêt de

A l'adresse suivante
code postal

n° _____ voie _____

_____ localité _____

Fait à Paris le
Signature

___/___/___

Légalisation de signature

Article 441-7 du code pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexactes ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui ».